LES ÉDITIONS DU "TERROIR"
ORGANE DE LA SOCIÉTÉ DES ARTS, SCIENCES ET LETTRES
QUÉBEC

NOS BIBLIOTHÈQUES PUBLIQUES

PAR

G.-E. MARQUIS

Directeur du Bureau des Statistiques de la province de Québec
Membre de la Société des Auteurs Canadiens
de la Société des Arts, Sciences et Lettres de Québec
de la Société de Géographie, de la Société Historique du Canada
et Vice-président du Club Canadien de Québec

Prix : 10 sous

QUÉBEC
IMPRIMERIE DU SOLEIL (*Limitée*)
1925

Du même auteur

Aux Sources Canadiennes	(10 mille)......	50c l'exemp.
Les Fortifications de Québec	(2 ")......	25c "
Vers l'Emancipation économique	(2 ")......	15c "

INTRODUCTION

*La causerie reproduite dans les pages suivantes fut donnée lors d'un dîner organisé par l'*Association des Auteurs Canadiens, *section française, au Château Frontenac, le 4 mai 1925, à l'occasion de l'ouverture d'une "Semaine du Livre Canadien".*

Nul ne saurait, dans l'espace d'une demi-heure, traiter comme il convient, un sujet aussi vaste et, disons-le, aussi peu exploré jusqu'à tout récemment, que celui de ces foyers publics d'instruction, se dressant de plus en plus nombreux et de mieux en mieux garnis, d'une année à l'autre, dans la Province.

Toutefois, ces quelques pages contiennent, tout d'abord, un résumé substantiel des efforts tentés depuis un siècle et demi pour établir, chez nous, des bibliothèques publiques ou semi-publiques, c'est-à-dire fondées par des associations ou des sociétés d'étude. La première enquête à ce sujet est toute récente et c'est la seule du genre qui ait été entreprise chez nous.

Dans la deuxième partie de cet exposé, il est donné un précis des débuts de l'imprimerie au Canada et tout particulièrement dans la province de Québec, de même qu'un aperçu des imprimés qui constituent nos incunables.

Il eut été difficile, en effet, de séparer bibliothèques et imprimeries, bien que les livres aient précédé, au Canada, la casse du typographe et la presse de l'imprimeur.

La statistique des bibliothèques publiques et semi-publiques, paroissiales et scolaires, est donnée à la fin de cette plaquette, mais elle ne contient que les totaux dans chaque espèce. En consultant le volume des "Statistiques de l'Enseignement, 1923-24", publié par le Bureau des Statistiques de Québec, *département du Secrétaire de la Province, l'on trou-*

vera une liste complète et détaillée de chacune de nos 1,899 bibliothèques publiques.

"L'habit ne fait pas le moine", dit-on, de même la bibliothèque, plus ou moins garnie et variée, n'est pas toujours un critérium du degré d'instruction ou de l'amour de l'étude de l'individu ou de la communauté qui la possède.

C'est vrai, car il y a le snob du livre comme celui du piano, de l'auto ou du radio. Mais son existence, son développement, n'est-il pas une preuve ou un indice, en tout cas, d'un esprit inquisiteur et avide de connaissances nouvelles, propres à orner les cerveaux? C'est tout au moins une propension de bon augure chez un peuple, sans compter les bibliophiles et les bibliomanes, encore peu nombreux chez nous.

Les peuples à demi-civilisés ou fortement attachés au matérialisme, n'ont guère de préoccupations scientifiques, littéraires, ou artistiques, et encore moins livresques.

Nous avons, dans la Province, bon nombre de ces foyers d'études que toutes les classes, quelles que soient leurs conditions sociales, trouveraient profits à fréquenter, pour l'avantage des individus eux-mêmes, en premier lieu, et l'enrichissement intellectuel de la société, ensuite.

C'est là une source—nos bibliothèques—où l'on peut puiser sans crainte de la tarir: "Je puisse mais n'épuise", comme le dit si bien, dans son laconisme, la superbe verrière de la Bibliothèque de la Législature de Québec.

Puissent les quelques lignes suivantes constituer un apéritif qui attirera de plus en plus nombreux, les esprits altérés, vers ces sources vivifiantes!

G.-E. M.

———

NOS BIBLIOTHÈQUES PUBLIQUES

par G.-E. MARQUIS



G.-E. Marquis

Monsieur le président, (1)

C'est en vain que vous consulteriez les recensements nombreux exécutés sous le régime français, de même que les treize dénombrements faits sous l'égide britannique, pour y trouver une statistique, même la plus élémentaire, au sujet des bibliothèques publiques, ou de quoi que ce soit se rattachant aux livres que lurent nos pères et nos éducateurs de jadis.

Dans ces recensements, l'on tenait compte de bien des objets, entre autres de la population, des terres, des récoltes, du cheptel, des volailles et de mille et une autre choses, mais, encore une fois, le livre ne semble pas avoir été considéré comme une richesse pour la nation, dans ces divers dénombrements, puisqu'on l'a ignoré totalement.

Au cours de la domination française, il faut bien l'admettre, nos ancêtres — navigateurs, coureurs de bois, trappeurs et cultivateurs — avaient bien d'autres soucis que celui d'organiser des bibliothèques, quand on sait les luttes épiques qui les attendaient et les combats nombreux qu'ils eurent à livrer contre les ennemis se disputant leurs prises de possession, et souventes fois leurs chevelures même.

Les éducateurs du temps avaient sans doute apporté des livres de France, mais ce n'était là que de rares exceptions. M. l'abbé Auguste Gosselin signale, dans la monographie consacrée à Jean Nicolet, que celui-ci possédait une trentaine de volumes tout au plus. Et pourtant c'était au début de la colonie, puisque Jean Nicolet trouva une mort tragique dès 1642. (2)

---

(1) L'hon. M. Cyr.-F. Delâge.

(2) Noyé en face de Sillery, au cours d'une tempête qui renversa sa chaloupe.

Une vingtaine d'années plus tard, on rapporte que le major Lambert Closse, de Montréal, possédait aussi une petite bibliothèque. M. EAgédius Fauteux, conservateur de la Bibliothèque St-Sulpice de Montréal, déclarait naguère, au cours d'une étude parue dans la "Revue Canadienne",—où nous avons puisé plusieurs renseignements — que la dite Bibliothèque de St-Sulpice possède "un bon nombre de ces très vieux livres que feuilletèrent, a temps de Maisonneuve et de Marguerite Bourgeois, les doigts tachés de poudre de nos arrières grands-pères et certainement aussi les doigts plus gracieux de nos a eules. Plusieurs gardent laborieusement griffonnées sur leurs feuilles de garde les écritures de leurs premiers propriétaires. Leurs pages jaunies et usées attestent qu'elles ont été lues et relues. J'avoue que, pour ma part, je ne regarde jamais sans émotion ces témoins séculaires et vénérables de l'enfance au Canada

Mgr de Laval, en fondant le Séminaire de Québec, s'était préoccupé d'y installer une bonne bibliothèque. Le Collège des Jésuites possédait aussi une bibliothèque, de même que plusieurs curés dans les différentes paroisses qui s'échelonnent sur les deux rives du St-Laurent. M. J.-E. Roy, dans son "Histoire de la Seigneurie de Lauzon", rapporte que l'abbé Boucher, curé de St-Joseph-de-Lévis pendant au-delà de trente ans, soit de 1690 à 1721, possédait une bibliothèque d'environ 400 volumes.

Parmi ceux qui avaient les plus belles collections de livres à cette époque reculée, on croit que le sulpicien François Vachon de Bellemont, bibliophile remarquable que l'on peut saluer comme le père des bibliophiles canadiens, arrivait en premier lieu.

M. Benjamin Sulte écrivait, jadis, dans "l'Encyclopédie Canadienne", de Castel Hopkins:

"Contrairement à ce que l'on croit généralement, le livre n'était pas inconnu de la population française de la colonie durant la deuxième moitié du XVIIIe siècle. Il a été affirmé qu'il n'y avait pas moins de 60,000 volumes dans les bibliothèques du Canada, vers 1765, et une grande quantité d'autres ont été reçus plus tard, de sorte que l'on peut dire sans crainte de se tromper qu'il y avait, dans la Province, au moins un volume pour chaque tête de la population".

M. E.-Z. Massicotte a trouvé, dans les archives du Palais de Justice de Montréal, le catalogue complet d'une de ces bibliothèques, qui avait appartenu à Joseph-Fournerie de Vezon, à Montréal, et dont l'inventaire fut dressé après sa mort, en 1760. C'était une collection variée, très fournie et qui ferait encore honneur à une bibliothèque moderne.

Toutefois, on ne voit pas l'ombre d'une *bibliothèque publique* sous le régime français tout entier et il faut attendre l'arrivée du

général Haldimand pour que l'on entende parler de ce sujet, dans la colonie.

M. Pierre-Georges Roy, notre érudit archiviste provincial, signale, dans son "Bulletin des Recherches Historiques" du mois de mai 1900, la fondation d'une première bibliothèque circulante à Québec, en 1764, par le sieur Germain Langlois.

Dans un mémoire lu devant la "Société Littéraire et Historique de Québec," en 1888, R. C. Wurtele rappelle la fondation de la bibliothèque de Québec sous le règne de Haldimand. Un appel fut lancé, dans la "Gazette de Québec", à la population, le 7 janvier 1779, en faveur de cette bibliothèque. Les principaux citoyens de Québec, religieux et laïques, s'empressèrent de souscrire à la fondation de cette bibliothèque. L'année suivante, soit en 1780, la nouvelle bibliothèque était pourvue de livres français et de livres anglais et elle commençait à fonctionner régulièrement.

Un voyageur anglais, du nom de John Lambert, écrivit, en 1807, ce qui suit:

"La seule bibliothèque publique du Canada se trouve à Québec, dans l'une des chambres du Palais de l'Evêque. Elle est petite et maigrement fournie de publications nouvelles. Le livres ne circulent que dans cette ville et parmi les habitants qui souscrivent. Ce sont les romans qui paraissent le plus en faveur auprès des dames canadiennes, comme d'ailleurs auprès des dames d'Europe".

Une quinzaine d'années plus tard, cette bibliothèque de Québec contenait au-delà de 2,500 volumes, français et anglais, mais il semble bien que dans la section littéraire spécialement, le cauteleux gouverneur Haldimand avait amassé ce *qu'il croyait être* le plus nécessaire pour suppléer quelque peu à l'ignorance et à la dépravation d'esprit des habitants du pays. Car si l'on y trouvait quelques auteurs français comme Fénelon et Bourdaloue, ceux-ci étaient écrasés sous le poids des 40 tomes de Voltaire, des 23 volumes de Rousseau et des 35 in-folios de l'Encyclopédie d'Alembert et Diderot. Et dire que tout cela était hébergé, ou logé plutôt, sous les lambris du Palais de l'Evêque de l'époque!

M. Ægédius Fauteux, de la Bibliothèque de St-Sulpice, à qui nous empruntons ces détails, affirme qu'une première Bibliothèque publique fut aussi fondée à Montréal, dès 1796, et une deuxième, qui portait, celle-là, le nom de "Craig Library", en 1811.

Mais la bibliothèque la plus remarquable de cette époque fut la Bibliothèque de la Législature, dont l'anéantissement périodique va de pair avec les incendies de nos édifices parlementaires ou le déménagement du Gouvernement d'une ville à l'autre, ou d'un Canada à l'autre. M. N.-E. Dionne, ancien

bibliothécaire de la Législature de Québec, a rappelé des choses fort intéressantes à ce sujet, dans un mémoire présenté à la "Société Royale du Canada", en 1902.

Qui ne se rappelle qu'en 1792 s'ouvrit, dans l'ancien Palais de l'Evêché, situé sur le terrain du Parc Montmorency, la première session de l'Assemblée législative de Québec? En 1817, la bibliothèque de cette assemblée ne possédait encore qu'un millier de volumes; en 1835, elle en comptait 5,500 et, au temps d'Etienne Parent, c'est-à-dire à l'époque de l'Union des deux Canadas, il y en avait environ 7,000.

A l'Union (1840), les bibliothèques du Haut- et du Bas-Canada furent fusionnées. En 1849, lors de l'incendie du Parlement canadien, à Montréal, la bibliothèque contenait environ 22,000 volumes. Plus tard, quand les édifices parlementaires situés au Parc Montmorency, à Québec, furent incendiés, en 1854, la bibliothèque, qui avait été reconstituée, comptait déjà 17,000 volumes.

Enfin, lorsque les provinces se formèrent en fédération, en 1867, la nouvelle bibliothèque d'Ottawa ne groupait pas moins de 60,000 volumes.

Dans son *Étude historique* sur "Les Bibliothèques Canadiennes" M. Fauteux rapporte au long les tentatives qui furent faites à Montréal, vers 1840, pour y établir une bibliothèque municipale, projet qui ne devait se réaliser pour tout de bon qu'en l'an de grâce 1917, c'est-à-dire 78 ans plus tard. C'est là une semence dont la germination fut plutôt lente. . .

Plusieurs autres bibliothèques publiques virent le jour, tant à Québec qu'à Montréal, sous le régime anglais, et il serait peut-être fastidieux d'en faire ici l'énumération, mais signalons en passant que ce sont nos maisons d'éducation qui possédaient encore les plus belles collections, où les chercheurs intellectuels pouvaient trouver les livres nécessaires à leurs perquisitions.

Dès 1836, quand l'abbé Jean Holmes fut envoyé en mission en Europe, relativement aux écoles normales, on rapporte qu'il fut chargé de longues listes de volumes qu'il était chargé d'acheter pour diverses bibliothèques de la Province.

Les Sœurs de la Congrégation Notre-Dame, à leur Maison-Mère de Montréal, possédaient déjà, en 1853, une bibliothèque de plus de 9,000 volumes. Si l'on se rappelle bien, ce n'est que l'année précédente que l'Université Laval fut fondée à Québec, et à cette époque, la bibliothèque du Séminaire de Québec devait, peut-être seule, posséder un nombre de volumes plus

considérable que celui des Sœurs de la Congrégation Notre-Dame.

*
* *

Disons maintenant quelques mots des débuts de l'imprimerie à Québec et des premiers volumes qui y furent imprimés.

La lenteur dans la fondation de nos bibliothèques s'explique beaucoup par le fait qu'il n'y eut pas d'imprimerie à Québec avant 1764 et que le premier journal qui y vit le jour fut aussi fondé en 1764: c'était la "Gazette de Québec".

De cette date à 1820, l'on ne voit guère imprimés que des livres religieux, des ordonnances ou règlements, si l'on en excepte toutefois le "Catéchisme de Sens" publié par Mgr Languet, en 1765, et "l'Almanach de Québec".

Tous les imprimés de chez nous qui portent une date antérieure à 1820 constituent des curiosités très recherchées des bouquinistes et des bibliomanes, et ces imprimés, quels qu'ils soient, portent le nom d'*incunables*.

"Au cours de cette période qui s'étend de 1764 à 1820, on a vu paraître environ 140 volumes de peu d'importance au point de vue littéraire et historique", dit le Dr C.-E. Dionne, ancien bibliothécaire de la Législature de Québec, dans son "Inventaire Chronologique". "Cependant nous devons les considérer tous comme très précieux parce qu'ils sont les premiers-nés de l'imprimerie canadienne. Ce sont nos incunables, et ce nom-là seul suffit pour leur donner une grande valeur mercantile, à quelque catégorie qu'ils appartiennent. On remarque, dans la série, des catéchismes, des livres pieux, des ordonnances se rattachant à la législation de l'école, des almanachs, de rares ouvrages sur la médecine, l'éducation, la jurisprudence et quelques reproductions d'ouvrages français qui alors avaient de la vogue. Les ouvrages de Joseph-François Perreault sur "les droits et la direction topographique du Bas-Canada" et de Joseph Bouchette, sont les plus importants de cette longue période qui couvre près de 60 ans".

Sans vouloir allonger inutilement cette causerie, je rappellerai brièvement le nombre de volumes qui virent le jour de dix ans en dix ans, pendant cette période de 56 ans. De 1765 à 1775, on en compte 8 seulement; de 1776 à 1785, 12; de 1786 à 1795, 21; de 1796 à 1805, 38; enfin de 1806 à 1820, 56.

Mais les œuvres littéraires et d'histoire du Canada n'apparaissent pas au cours de cette période, et l'on y voit tout au plus une pièce dramatique de Joseph Quesnel: "Colas et Colinette ou le Bailli Dupé", comédie en trois actes et en prose mêlée d'ariettes; puis une vie de la Vén. Marguerite Bourgeois, par l'abbé Ransonnet, sulpicien, à part les deux ouvrages indiqués il y a quelques instants.

Le premier roman canadien, par un auteur canadien et imprimé au Canada, porte le titre de "St. Ursula's Convent or the Nun of Canada" et renferme quelques scènes des us et coutumes de nos ancêtres. Ce roman vit le jour en l'année 1824, et l'auteur en est Julia Catharina Beckwith, qui n'avait alors que 17 ans. Elle naquit à Fredericton, en 1796.

Le bibliophile canadien Philéas Gagnon écrivait naguère ce qui suit, à ce sujet:

"On est en 1824. Il n'y a pas encore de littérature canadienne si ce n'est quelques rares articles politiques parus dans les gazettes d'alors. Donc, au point de vue littéraire, la plus grande obscurité règne dans tout le pays. Les quelques écrits de peu d'importance qui avaient vu le jour ici, étaient généralement le produit de quelque plume taillée en dehors du Canada. Il y avait, il est vrai, le roman appelé "The History of Emily Montague", publié par Frances Brooke, en 1769, et dont une partie de la scène se passe au Canada. mais son auteur, qui est une Anglaise, ne fut qu'un instant au Canada, et d'ailleurs ne publia pas son ouvrage en ce pays.

Depuis au-delà de soixante ans que Français et Anglais étaient séparés de leur mère-patrie respective, l'une et l'autre nationalité s'était appliquée à conserver sa langue et ses mœurs; mais là se bornait leur ambition.

"Aucune œuvre littéraire absolument canadienne n'avait encore fait son apparition au Canada. *Aucune bibliothèque méritant ce non, n'existait encore ici.* On dit souvent que la littérature commence où la grammaire finit; or celle-ci n'étant pas encore beaucoup répandue à cette époque, il n'est pas étonnant que les littérateurs fussent rares."

Le deuxième roman canadien, écrit au Canada, sur un sujet canadien et imprimé par nous, fut celui de William Fitz Hawley "The Unknown", paru en 1831. Hawley, dit-on, n'avait à cette époque que 27 ans, M. Benjamin Sulte, à propos de cet auteur, dit ce qui suit, dans un mémoire présenté devant la "Société Royale du Canada", le 30 mai 1900:

"Ce jeune homme travailla, durant plusieurs années, à réunir des matériaux pour écrire l'histoire du Canada, mais un incendie lui ayant enlevé ses notes, il abandonna l'œuvre que le destin semblait écarter de sa plume. Lorsqu'il mourut, à Laprairie, en 1855, Garneau et Christie avaient succcessivement mis au jour les grandes pages de nos annales. Saluons toutefois en lui un talent réel et une intention rare à l'époque où il commença sa carrière.

Shawinigan ! la rivière qui tombe, se brise et rugit à côté de la ville qui "devient" depuis trois ans! Shawinigan a inspiré notre poète il y a soixante et dix ans. La vue de l'impétueuse cataracte a frappé son imagination. Pour la faire connaître, il accorde sa lyre et chante les beautés de ce paysage primitif, sans tenir compte de l'indifférence des hommes pour le spectacle de la nature, sans comprendre peut-être qu'il fut le premier à

mettre dans ses vers l'éloge de cette merveille de la création, qui est, après tout, une force brutale soumise maintenant à la volonté de l'homme".

Enfin, le premier roman français est "Le Chercheur de Trésors" ou "l'Influence d'un Livre", publié en 1837, et dont l'auteur est Philippe-Aubert de Gaspé, fils.

Comme on le voit, nos premières productions littéraires remontent à peine à un siècle et il n'est pas étonnant que notre peuple n'ait pas encore la culture de celui qui avait atteint son plein épanouissement il y a déjà plus de trois siècles.

N'est-il pas étonnant, tout de même, de constater, avec le Dr N.-E. Dionne, que, de 1764 à 1905, on ait pu dresser une liste de plus de 3,000 ouvrages, publiés en langue française, dans la province de Québec, depuis l'établissement de l'imprimerie au Canada jusqu'à cette époque, et encore le mot "ouvrage" tel que nous l'entendons ici n'est pas synonyme de volume, car bien des ouvrages ont non seulement plusieurs volumes, mais ont eu plusieurs éditions.

"L'Histoire du Canada" de Garneau, seule, en réunissant ses cinq éditions, formerait 15 volumes bien comptés, et cependant dans cet ouvrage ne compte que pour *un* dans "l'Inventaire Chronologique" du Dr Dionne.

Ce n'est là qu'un exemple entre des douzaines et des centaines d'autres, mais qui fait voir l'immense travail accompli depuis un siècle, au sujet de la publication de livres chez nous.

Pour se rendre compte de la valeur de nos richesses littéraires, il faut consulter, tel que nous venons de le mentionner, "l'Inventaire Chronologique" du Dr Dionne, qui comprend la période de 1764 à 1905, pour les livres, brochures, journaux et revues publiés en langue française et en langue anglaise depuis l'établissement de l'imprimerie au Canada et, de plus, un inventaire chronologique des cartes, plans, atlas, relatifs à la Nouvelle-France et à la province de Québec, couvrant la période s'étendant de 1508 à 1908. Dans un travail subséquent, le Dr Dionne complète son "Inventaire Chronologique" jusqu'à l'année 1912, sur chacun des sujets énumérés ci-devant.

Un autre bibliophile, et peut-être le plus remarquable du Canada français, c'est Philéas Gagnon, jadis conservateur des Archives Judiciaires du district de Québec, né à Québec en 1854 et mort dans la même ville, en 1916. C'était un bibliophile né, et, de bonne heure, il s'adonna à sa passion favorite pour les livres. Feu le juge A.-B. Routhier dit de lui ce qui suit, dans son "Québec et Lévis à l'Aurore du XXe siècle":

"M. Gagnon a consacré trente ans de sa vie à amasser la plus belle et la plus complète collection de livres canadiens qui existe dans notre pays; collection qui est connue un peu partout l'univers, grâce à un catalogue raisonné qu'il en a publié sous le titre "Essai de Bibliographie Canadienne.

Peu de personnes sont aussi au fait que lui des détails de notre histoire nationale. De tous côtés on le consulte et on le trouve toujours prêt à mettre la richesse de sa précieuse collection à la disposition des chercheurs.

"Son essai fut toute une révélation pour le public. Personne n'aurait pu soupçonner que, avec des moyens bien ordinaires, il eut été possible de réunir une bibliothèque d'une telle importance. On y trouve en quantité les choses les plus précieuses, dont un bon nombre ne se rencontrent dans aucune autre bibliothèque canadienne".

La bibliothèque de Philéas Gagnon, véritable trésor, comme on vient de le voir, et qui comprend plus de 8,000 volumes,(1) est aujourd'hui la propriété de la Bibliothèque Municipale de Montréal, qui en fit l'acquisition en l'année 1909, pour la somme de $31,000.

C'est une perte regrettable et irréparable pour Québec, capitale de la Province, centre intellectuel du pays, et cette faute est d'autant plus grave que cette bibliothèque est unique dans son genre. Philéas Gagnon offrit lui-même sa collection aux grandes bibliothèques publiques québecoises, mais à nulle part il ne reçut l'accueil qu'il était en droit d'attendre et c'est pourquoi un bibliophile entreprenant et éclairé de Montréal, M. l'abbé Nazaire Dubois, jadis principal de l'Ecole Normale Jacques-Cartier, acheta, pour la Bibliothèque Municipale de Montréal, cette collection si précieuse, à la barbe des Québecois et à deux pas du péristyle de nos somptueux édifices parlementaires.

Mais comme il nous faut en faire notre deuil, n'en parlons plus, mais continuons d'y penser, afin d'en tirer la leçon qui doit en découler, puisque jamais peut-être il ne sera donné à notre bibliothèque parlementaire de posséder telles richesses sous ses lambris de marbre et ses tablettes d'acier-acajou.

C'est encore "l'Essai de Bibliographie Canadienne" de Philéas Gagnon, augmenté du tome deuxième, par François Villeneuve, ancien bibliothécaire en chef de la Bibliothèque Municipale de Montréal, qui contient, croyons-nous, l'inventaire le plus complet qui soit de nos ouvrages canadiens, avec annotations sur chaque ouvrage.

Quant à l'établissement de l'imprimerie dans la province de Québec et au Canada, ceux qui voudraient en connaître les

---

(1) Et, en plus, au-delà de 5000 manuscrits, autographes et ex-libris.

débuts feraient bien de consulter le travail publié à ce sujet, en 1909, par Raoul Renault, bouquiniste bien connu, qui en raconte les péripéties de façon fort intéressante dans un ouvrage intitulé "Les Débuts de l'Imprimerie". D'après cet auteur, la première imprimerie canadienne fut fondée à Halifax, puisque, dès 1757, l'on y imprimait "The Halifax Gazette". (1)

La première brochure canadienne imprimée est sortie de la presse de cette imprimerie d'Halifax, que possédait John Bushel, en 1753, au sujet d'un traité passé entre le gouverneur en chef de la province de la Nouvelle-Ecosse ou de l'Acadie et le chef dela tribu indienne. Cette plaquette n'a que quatre pages in-folios.

M. Philéas Gagnon est d'opinion qu'il y eut des imprimés québecois avant 1764, c'est-à-dire avant la fondation de la Bibliothèque de Québec. Ces imprimés seraient deux mandements de Mgr Pontbriand, l'un du mois d'avril et l'autre du mois d'octobre 1759, apparemment tous deux imprimés au pays.

Mais quittons l'imprimerie pour revenir aux bibliothèques publiques.

*
* *

Les inventaires statistiques sur les bibliothèques publiques, dans la province de Québec, sont plus que rares et le premier que nous avons pu trouver porte l'année de 1893 et fut publié sous le titre de "Statistics of Public Libraries in the United States and Canada", par Weston Flint, Statistician of the Bureau of Education, Washington.

Dans ce volume, l'on voit que la statistique y est donnée de 27 bibliothèques, qui comprennent celles de la Législature de Québec, du Barreau de Québec et de Montréal, des universités et de nos institutions d'enseignement secondaire à cette époque, et de quelques autres bibliothèques publiques, telles que celles de l'Institut Canadien, de l'Institut Fraser de Montréal, de la Société d'Horticulture de Montréal, du Mechanic Institute de Montréal, de la Société d'Histoire Naturelle et de la Young Men's Christian Association de Montréal.

A Québec, l'on voit figurer celle des ouvriers (2) et, enfin, à Sherbrooke, celle de l'Union Artistique. Ces bibliothèques renfermaient ensemble 459,781 volume set, de plus, 31,073 brochures, ce qui forme un total de 490,354 publications Au cours de l'année 1891, date de ce relevé statistique, ces différentes bibliothèques avaient acheté 12,648 volumes et 9,692 brochures.

---

(1) Aujourd'hui la "Nova Scotia Royal Gazette" organe officiel du gouvernement de cette province.

(2) Dont la durée fut éphémère: fondée en 1890, elle disparaissait l'année suivante.

Le *Bureau des Statistiques de Québec* a voulu faire un inventaire de nos bibliothèques publiques et c'est pourquoi, en 1924, grâce à l'obligeance des inspecteurs d'école, qui lui ont fourni la liste des bibliothèques publiques, paroissiales ou scolaires de leur district respectif, ce Bureau a pu se procurer les statistiques de ces différentes bibliothèques, dont voici d'ailleurs, un court sommaire statistique:

Bibliothèques publiques—Elles sont au nombre de 15, dont 6 à Montréal, 7 à Québec, une à Sherbrooke et la dernière à Shawinigan Falls. Réunies, ces bibliothèques comptaient, en 1924, 518,961 volumes reliés et 37,413 brochures, ce qui fait un total de 556,374 publications.

Bibliothèques paroissiales—Celles-ci sont au nombre de 225; elles renferment 140,668 volumes reliés et 14,982 brochures; total 155,650 publications, sans compter que ces bibliothèques avaient des abonnements annuels à des revues et des journaux, au nombre de 228.

Bibliothèques scolaires—Elles sont classées en quatre catégories. Celles des universités, des collèges classiques, des écoles normales et des institutions indépendantes non subventionnées, d'enseignement secondaire et supérieur.

Les quatre universités avaient 558,684 volumes; les 21 collèges classiques en comptaient 489,038; 1,614 écoles primaires catholiques avaient des bibliothèques, dont le nombre de volumes était de 418,119, sans compter les écoles primaires protestantes qui en possédaient un nombre approximatif de 25,000, ce qui fait un total de 443,119; enfin, dans les autres institutions l'on comptait 20 bibliothèques n'ayant pas moins de 1,650,950 volumes. Donc les bibliothèques scolaires étaient au nombre de 1,659 dans la Province, en 1924, et avaient 3,141,791 volumes.

Pour résumer, disons que la province de Québec possédait, en 1924, des bibliothèques publiques, de sociétés, paroissiales, ou scolaires au nombre de 1,899, renfermant ensemble pas moins de 3,853,815 volumes et brochures.

Depuis 1890 (2, ch. 24) la province de Québec possède une loi en vertu de laquelle les municipalités de cité, de ville ou de village sont autorisées à subventionner des bibliothèques publiques, mais nous n'en connaissons guère qui ne soient prévalues de cette loi, à date, si l'on en excepte la cité de Montréal.

* * *

Jetons, avant de clore cette partie de notre causerie, un coup d'œil sur notre voisine de l'Ouest et voyons ce qu'elle a fait pour l'établissement et le maintien de bibliothèques publiques.

Dès 1882, la province d'Ontario passait une loi relative à l'établissement de bibliothèques publiques, en vertu de laquelle les conseils municipaux sont autorisés à prélever une certaine contribution sur les électeurs municipaux pour les fins de bibliothèques publiques. Cette taxe peut varier entre .50c et .75c *per capita*. (The Public Library Act, Ont. sect. 39). (1)

L'inspecteur des Bibliothèques publiques d'Ontario est tenu de faire un rapport, chaque année, au ministre de l'Education. Voici quelques chiffres que nous extrayons du dernier rapport de ce fonctionnaire:

Bibliothèques publiques gratuites d'Ontario, 1923:

Nombre de bibliothèques	195
Population des villages et villes où sont situées ces bibliothèques	1,582,851
Dépenses encourues en 1923	$ 873,636
Nombre de volumes	1,731,827
Circulation de volumes, 1923	7,791,492
Octroi de la Législature en 1923	$ 32,083
Dépenses encourues pour l'achat de livres	$ 149,453

Bibliothèques semi-publiques de sociétés, (Association public librairies) en Ontario, 1923:

Nombre de bibliothèques	271
Population des villages et des villes où sont situées ces bibliothèques	162,082
Dépenses encourues en 1923	$ 52,603
Nombre de volumes	476,930
Circulation de volumes, 1923	742,019
Octrois de la Législature en 1923	$ 12,483
Dépenses encourues pour achat de livres	$ 22,147

Bibliothèques scolaires, rurales en Ontario:

Nombre de bibliothèques ayant acheté pour $10. de livres en 1922-23	1,399
Dépenses encourues pour achat de livres en 1922-23.	$ 20,029
Nombre de volumes	1,106,489
Octrois de la Législature	$ 8,276
Nombre total de bibliothèques scolaires sous la régie d'inspecteurs	5,645

(1) Le Département de l'Éducation accorde aussi des octrois à toutes les bibliothèques publiques en bon ordre, suivant l'échelle suivante: 50% jusqu'à $250. sur les dépenses faites pour achat de livres, périodiques, journaux, reliure, catalogue; $10. pour la salle de lecture, et de $5 à $20. aux bibliothèques qui n'ont que de $25 à $500. de revenus. Une bibliothèque ne reçoit pas plus de $200 d'octroi de ce Département, par année.

En résumé, Ontario possède 466 bibliothèques publiques et 5,645 bibliothèques scolaires, ce qui fait un grand total de 6,111.

Dans les bibliothèques publiques seulement, l'on compte 2,208,757 volumes, non compris les volumes dans les bibliothèques scolaires, au nombre de 1,106,489, formant un grand total de 3,315,246 volumes. (Québec, 3,853,816).

Les dépenses pour achat de livres, au cours de 1922-23, ont été de $191,284, dont $52,842 provenaient d'octrois du Gouvernement.

Enfin, la province d'Ontario a dépensé pour ses bibliothèques, en 1922-23, la somme de $946,268, dont la plus grande partie a été absorbée par la construction de trois nouvelles bibliothèques publiques gratuites.

Elle possède une école ou département où les aspirants bibliothécaires reçoivent un entrainement professionnel; 30 étudiants s'y sont formés l'an dernier.

Chaque année, l'on y publie des catalogues de livres canadiens.

Il y a parfois échange d'assistants-bibliothécaires entre certaines villes d'Ontario et des villes en dehors du pays.

Dernier détail, l'on y publie une revue intitulée : "Ontario Library Review".

Voilà quelques faits que nous signalons à l'attention de nos lecteurs; ces données leur permettront sans doute de faire d'utiles réflexions et peut-être bien de ruminer quelques suggestions dont l'accomplissement serait à l'avantage de notre population.

*
* *

En 1890, M. Eugène Rouillard présentait au public québecois une étude intéressante sur "Les Bibliothèques Populaires",

Après avoir exposé tout le bien qui peut découler de l'organisation de bibliothèques publiques, pour la diffusion des connaissances générales dans toutes les couches sociales, M. Rouillard en venait à parler des bibliothèques du Canada et de la province de Québec, en particulier, et il regrettait la pénurie où la population se trouvait à cette époque, relativement aux collections de livres.

Nous venons d'établir que bon nombre de bibliothèques publiques ont été fondées depuis cette époque, dans la province, sans compter les bibliothèques privées qui s'élaborent de plus en plus nombreuses Mais un pas de plus vient d'être fait dans ce sens, par le gouvernement de cette province, à la dernière session—ce qui a grandement réjoui les auteurs canadiens. Les

commissaires d'écoles seront tenus, dorénavant, de faire une part aux livres canadiens, quand ils achèteront des livres de récompenses pour être donnés aux élèves de leurs écoles.

En effet, voici comment se lit aujourd'hui l'article 2931 de la loi de l'Instruction publique:

"Pour avoir droit à une part de l'allocation sur le fonds des écoles publiques, il faut qu'une municipalité ait fourni la preuve:

. . . .

4o Que, si cet examen (examen public de fin d'année) a été accompagné d'une distribution de prix aux frais de la municipalité, la moitié du montant affecté à cette fin a été employée à l'achat de livres canadiens". Cette loi deviendra en vigueur en 1926.

Certains journaux de la province encouragent encore le livre canadien et gardent une librairie bien assortie, pour l'avantage de leurs lecteurs. Parmi les journaux qui se préoccupent tout particulièrement de la diffusion du livre canadien, signalons "l'Action Catholique", de Québec, le "Devoir", de Montréal, le "Progrès du Saguenay, de Chicoutimi, et l'"Eclaireur", de Beauceville.

Si ces initiatives n'aident pas directement à la création de bibliothèqus publiques, elles contribuent certainement à l'enrichissement des bibliothèques privées et répandent le goût de la lecture au sein des classes populaires, en préparant les esprits aux sacrifices nécessaires à la création d'un plus grand nombre de bibliothèques publiques, dans nos villes et villages.

Nous lisions récemment les paroles suivantes, dans un journal de campagne:

"Que l'on voyage dans tout le Canada, et partout où l'on rencontrera un groupement de Canadiens français, on le trouvera à l'ombre du clocher paroissial.

Mais si la paroisse est une sauvegarde, ne peut-on pas la compléter en y ajoutant la bibliothèque scolaire, si instructive, si utile pour notre jeunesse campagnarde ?

Tout un mouvement est à se créer actuellement, dans notre Province pour doter nos villages et nos petites villes de bibliothèques scolaires. Les têtes dirigeantes du clergé s'y intéressent, nous assure-t-on, pendant que de hauts personnages politiques y voient un moyen de retenir nos jeunes gens en leur fournissant la meilleure des distractions: Le livre."

Le goût du livre canadien se développe de plus en plus et un éditeur disait encore tout dernièrement:

"L'industrie du livre a pris une telle expansion que je suis forcé de décupler la grandeur de mes bureaux. Au début nous avions peine à vendre 1000 volumes sur une édition de 3000, alors que nous sommes maintenant assurés d'une vente de plus de 10,000 à chaque édition—ce qui nous force de faire imprimer 13,000 exemplaires à chaque édition".

Signalons, enfin, la fondation d'éditions de tracts, qui répandent par milliers, périodiquement, des études succinctes sur des sujets d'actualité, ce qui a pour effet de rendre rapide la lecture de ces brochurettes; de même encore leur format minuscule et peu encombrant en facilite l'enfouissement dans le gousset pour les lire en voyage, ou simplement en se rendant à son travail, en tramway.

L'œuvre des tracts de l'Action Sociale Populaire, de Montréal sous la direction des RR. PP. Jésuites, et celle, de fondation récente, de Chicoutimi, sont deux initiatives heureuses qui constituent un acheminement vers la création de bibliothèques publiques, parce qu'elles donnent le goût de la bonne et saine lecture.

En attendant que nous ayons des philanthrophes-millionnaires pour doter nos villages et nos villes de bibliothèques publiques, comme aux Etats-Unis, souhaitons que l'initiative privée, aidée des pouvoirs publics, saura y suppléer en travaillant à la fondation d'un plus grand nombre de bibliothèques, où s'achemineront, de plus en plus nombreux, aux heures de loisirs, ceux qui ont la légitime ambition d'orner leur intelligence chaque jour davantage, afin d'augmenter leur force de production intellectuelle; aussi pour que la race dont nous sommes continue à maintenir allumé sur la terre canadienne le flambeau que notre Mère-patrie n'a cessé de faire briller d'un si vif éclat sur tous les problèmes qui intéressent le bien-être de l'humanité, depuis des siècles, ce qui lui a acquis dans le monde cette réputation d'intellectualité dont elle est si fière à bon droit.

Nous sommes fils de son sang, soyons aussi les enfants de sa pensée limpide, de son verbe harmonieux et de son cœur généreux, en communiant à la source vivifiante et abondante de ses bons livres, afin que le livre canadien, lui aussi, s'apparente de plus en plus avec les nombreux chefs-d'œuvre de la littérature française.
